

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: KIMTECH PURE* CL4 Pre-Sat Wipers - 70% Isopropyl Alcohol;
KIMTECH PURE* W4 Pre-Saturated Sterile Wipers - 70% Isopropyl Alcohol

Code du produit: 06070, 06070 (US), 7647 (Europe), 7649 (Europe), 76490 (US)

Date de préparation :	7.11.2008
Fabricant :	Kimberly-Clark Corporation 1400 Holcomb Bridge Road Roswell, GA 30076-2199 United States of America Kimberly-Clark Europe Limited Secteur Professionnel Reigate, Surrey RH2 9PZ Royaume-Uni
Téléphone: URGENCE MÉDICALE URGENCE TRANSPORT INFORMATION	États-Unis 1-877-561-6587 Chemtrec 1-800-424-9300 1-888-346-4652 Europe Tél: +44 1737 736000 Fax: +44 1737 736670 Contact: lingettes spéciales Responsable technique

Utilisation du produit : Chiffon de nettoyage pré-saturé d'une solution à 70 % d'IPA.
Liquide transparent à l'odeur d'alcool sur une serviette de polypropylène.

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<i>Nom Chimique</i>	<i>CAS-No./ EINECS-No</i>	<i>%</i>	<i>Classification de l'UE (67/548/CEE) :</i>
Isopropanol (Isopropyl alcohol)	67-63-0 / 200-661-7	70%(solution)	F, Xi R11, R36, R67
Polypropylène	9003-07-0	(non-tissé)	Non applicable

Reportez-vous à la section 16 pour plus d'information sur la classification de l'UE.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Survolt d'urgence : Flammable liquid. Peut causer une irritation de l'œil. L'inhalation excessive peut causer une irritation respiratoire, de la toux, un l'essoufflement, des nausées, un étourdissement, une perte de coordination, de la somnolence, une perte de connaissance

et d'autres symptômes de dépression du système nerveux central. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Classification de l'UE (1999/45/CE) : F - Facilement inflammable Xi - Irritant R11, R36. R67

Classification OSHA É.-U. (29CFR1910.1200) : Flammable liquid. Irritant oculaire.

Classification SIMDUT du Canada : Catégorie B-2 Classe D-2-B

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation: Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin s'il y a toux, essoufflement ou autre problème respiratoire.

Contact avec la peau: Aucun premier soin ne devrait être nécessaire. Si une irritation apparaît et se poursuit, cessez d'utiliser le produit et consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

Ingestion: Appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison. Si la victime est consciente, rincez la bouche avec une petite quantité d'eau. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau, eau pulvérisée, mousse extinctrice, dioxyde de carbone, produits chimiques secs.

Règles spéciales à observer dans la lutte contre les incendies : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Risque de feu et danger d'explosion inhabituels : Flammable liquid. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent circuler le long des surfaces jusqu'à des sources éloignées d'inflammation et créer des retours de flammes.

Produits de combustion dangereuse : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Enlever toute source d'ignition. Ventiler l'endroit Ramassez et placez dans un contenant convenable pour l'utilisation ou l'élimination du produit. Se conformer à tous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Eviter le contact avec les yeux. Évitez de respirer les vapeurs ou les embruns. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique	Limite(s) d'exposition
Isopropanol (Isopropyl alcohol)	400 ppm US OSHA PEL-TWA 200 ppm ACGIH TLV-TWA, 400 ppm ACGIH TLV-STEL 200 ppm DFG MAK 400 ppm UK 8hr TWA, 500 ppm UK 15 min.

Ventilation : Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations en suspension sous les limites d'exposition professionnelle applicables.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains Aucun(e) requis(e) pour une utilisation normale.

Protection de la peau Aucun(e) requis(e) pour une utilisation normale.

Protection des yeux: Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité ou des lunettes de protection.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Liquide transparent à l'odeur d'alcool sur une serviette de polypropylène.
Point / plage d'ébullition	181°F (83°C)(solution)
Point/intervalle de fusion	300°F (149°C)(Polypropylène)
Densité relative (eau = 1)	<1.0(solution)
Pression de vapeur	33 mmHg@20°C(Isopropanol (Isopropyl alcohol))
Densité gazeuse	2.1
Solubilité	Solution - entièrement soluble dans l'eau
pH	Pas disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Pourcentage de matières volatiles par volume (%)	80%
Composés de carbone organique volatil (COV) (g/L)	485
Point d'éclair:	44°F (6.7°C)
Limites d'inflammabilité dans l'air, % par volume :	LIE (inférieure) :2.0% LSE (maximale) : 12.7%

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Évitez les étincelles, les flammes et la chaleur excessive.

Matières à éviter: Des oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

Polymérisation dangereuse : Ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Symptômes / effets de la surexposition :

Inhalation: L'inhalation excessive peut causer une irritation respiratoire, de la toux, un l'essoufflement, des nausées, un étourdissement, une perte de coordination, de la somnolence, une perte de connaissance et d'autres symptômes de dépression du système nerveux central.

Contact avec la peau: Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée.

Contact avec les yeux: Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Ingestion: Peut causer une irritation des muqueuses ou une irritation gastro-intestinale et d'autres effets indésirables.

Toxicité chronique: Aucun connu actuellement.

Troubles médicaux aggravés par l'exposition : Maladies pulmonaires et de la peau antérieures.

Données sur la cancérogénicité : Aucun des composants de ce produit ne figure sur la liste des carcinogènes du CIRC, du NTP (États-Unis), de l'OSHA (États-Unis) ni de la Directive européenne (67/548/UE).

Toxicité reproductrice: Aucun effet néfaste connu sur la reproduction.

Valeurs de toxicité aiguë : Isopropanol (alcool isopropylique) : DL50 chez le rat par voie orale 5045 mg/kg; DL50 sur la peau du lapin 12 800 mg/kg; CL50 par inhalation chez le rat, 16 000 ppm/8 heures

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée n'est disponible à l'heure actuelle.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Éliminez conformément à tous les règlements d'état, locaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description d'expédition du DOT des É.-U. : Solides contenant des liquides inflammables, n.s.a. (non spécifié ailleurs) (isopropanol), 4.1, UN3175, PGII

Une quantité limitée peut être renommée « bien de consommation » et reclassifiée à titre AAR-N (autres articles réglementés-nationaux; Anglais = ORM-D). Veuillez consulter la norme 49CFR 173.151(c) pour plus d'information

Description d'expédition de l'IATA (air) : Solides contenant des liquides inflammables, n.s.a. (non spécifié ailleurs) (isopropanol), 4.1, UN3175, PGII

Description d'expédition de l'IMDG (navire) : Solides contenant des liquides inflammables, n.s.a. (non spécifié ailleurs) (isopropanol), 4.1, UN3175, PGII

Coordonnées d'expédition selon l'ADR Solides contenant des liquides inflammables, n.s.a. (non spécifié ailleurs) (isopropanol), 4.1, UN3175, PGII

Ce produit ne contient pas de polluants de la mer

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Règlements des É.-U.

EPA Toxic Substances Control Act (TSCA): Tous les composants de ce produit sont inscrits dans l'inventaire du TSCA ou sont exclus du TSCA.

Produits chimiques inscrits sous SARA 302 : Aucune.

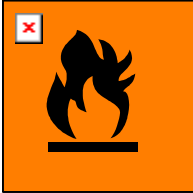
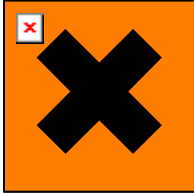
Catégories de dangers sous SARA 311/312 : Danger d'incendie Effet aiguë sur la santé

SARA 313 Ce produit contient les produits chimiques suivants soumis aux exigences de communication de dégagement annuel sous SARA Section 313 (40 CFR 372) : Aucune.

Proposition 65 de la Californie : Ce produit ne contient pas de produits chimiques inscrits sous la loi "Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act" des États-Unis de 1986.

Règlements internationaux

Étiquette de l'UE :

	F - Facilement inflammable		Xi - Irritant
---	----------------------------	--	---------------

R11 - Facilement inflammable.

R36 - Irritant pour les yeux.

R67 -. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.


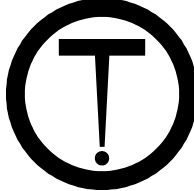
S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S51 - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

LCPE canadienne : Tous les composants sont soit répertoriés ou exemptés de la Liste intérieure des substances (LIS; Anglais = DSL).

Classification SIMDUT du Canada :

 Catégorie B-2	 Classe D-2-B
--	--

16. AUTRES INFORMATIONS

Cote HMIS : Santé 1 Feu 3 Réactivité 0

Sommaire des révisions : Révision à la(aux) section(s) 1 .

Énoncés de risques et classes de l'UE à titre de référence (voir les sections 2 et 3) :

Xi - Irritant

F - Facilement inflammable

R11 - Facilement inflammable.

R36 - Irritant pour les yeux.

R67 -. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

L'information ci-incluse est juste et correcte au meilleur de la connaissance de Kimberly-Clark. Cependant, nous n'offrons aucune garantie expresse ou implicite. Rien dans le présent document ne devrait être interprété comme une recommandation de contrefaire des brevets existants ou d'enfreindre des lois ou des règlements quelconques. La décision finale quant à l'adéquation du matériau revient entièrement à l'utilisateur.